TARIFS DES SALLES

	Tarif de référence	manifestation					
		particulier		entreprise	association		
		Basse-Goulaine	Hors Basse-Goulaine		Conventionnée ou avec IPL dans l'objet social	avec IPL hors de l'objet social	Sans IPL
SALLES DIVERSES					avantage en nature		
SALLE P. BOUIN - tarifs TTC							
Petite salle	265 €	265 €		331 €	167 €	167 €	265 €
Petite salle (vin d'honneur uniquement)	90 €	90 €					
Petite salle 1/2 journée (uniquement en complément d'une journée entière)	130 €	130 €					
Grande salle	490 €	490 €		610 €	340 €	340 €	490 €
Grande salle 1/2 journée (uniquement en complément d'une journée entière)	245 €	245 €					
Bar (uniquement avec une autre location)	105 €	105 €		135 €	35 €	35 €	105 €
Cuisine (uniquement avec une autre location)	160 €	160 €		200 €	60 €	60 €	160 €
25 % de remise pour utilisation en semaine (lundi au jeudi inclus) ou week-end complet							
AUTRES SALLES COMMUNALES							
Salle Saint Brice	45 €	45 €	90 €	70 €	45 €	45 €	70 €
Salle des Rouleaux	75 €	75 €		115 €	75 €	75 €	115 €
Manoir de Ker Clar (par salle)	45 €	40 €	80 €	60 €	40 €	40 €	60 €
Chapelle Saint-Michel (tarif unique)	1 jour = 60 € ; 2 jours = 100 €						
LA RECRE GOULAINAISE							
salle de restauration	265 €	265 €	529 €	331 €	265 €	265 €	331 €
salle de restauration 1/2 journée (uniquement en complément d'une journée entière)	132 €	132 €	265 €				
cuisine (uniquement en complément)	161 €	161 €	322 €	201 €	161 €	161 €	201 €
VESTIAIRES - tribunes							
salle festive (à l'étage)	287 €	287 €	575 €	402 €	207 €	207 €	288 €

NETTOYAGE DES SALLES**						
Grande salle Paul Bouin - semaine	127 €	127 €	184 €	127 €	127 €	184 €
Grande salle Paul Bouin - week-end et fériés	167 €	167 €	239 €	167 €	167 €	239 €
Petite salle Paul Bouin – semaine	81 €	81 €	115 €	81 €	81 €	115 €
Petite salle Paul Bouin – week-end et fériés	104 €	104 €	150 €	104 €	104 €	150 €
Autres salles - semaine	63 €	63 €	94 €	63 €	63 €	94 €
Autres salles - week-end	105 €	105 €	158 €	105 €	105 €	158 €

Les interventions des services doivent être demandées au plus tard 1 mois avant la date prévue d'intervention. Toute intervention rendue nécessaire mais n'ayant pas été demandée dans les délais fera l'objet d'une facturation sur les bases ci-dessus, majorée de 50%.